

Vazeilles-Limandre : le chasseur croit tirer sur un renard et blesse un adolescent

VAZEILLES-LIMANDRE FAITS DIVERS

Publié le 17/02/2019 à 08h17



Photo d'illustration © Stéphanie Para

Un malheureux accident de chasse s'est produit samedi, non loin du bourg de Vazeilles-Limandre, lors d'une battue. Un jeune de 17 ans a reçu 13 plombs dans la cuisse.

Une enquête de gendarmerie a été ouverte après l'accident de chasse dont a été victime, samedi après-midi, un jeune de 17 ans, sur la commune de Vazeilles-Limandre. Lors d'une battue au chevreuil, ce dernier a été atteint par 13 plombs dans une cuisse. L'accident s'est produit vers 14 h 30, non loin du village, à proximité du Moulin de Sarraill (ici était installée auparavant une scierie). Une dizaine de personnes participaient à la battue, organisée par l'ACCA de Vazeilles. « Il est impossible de déterminer ce qui s'est réellement passé », admet Louis Vigouroux, le président de l'association communale de chasse agréée. Le président a du mal à croire à un ricochet.

De chevreuil ce jour-là, les chasseurs n'en ont pas débusqué. Comme dans la fable de La Fontaine où le héron « est tout heureux et tout aise de rencontrer un limaçon », les nemrods avaient décidé de se rabattre sur le renard. C'est en pensant tirer justement sur le goupil qu'un sociétaire non résident (demeurant à Loudes) a atteint le jeune homme, lequel occupait semble-t-il le poste de traqueur. Le garçon, qui en est à sa première année de permis de chasse, réside également à Loudes.

La plaie saignait abondamment. Le tireur se rendant compte immédiatement de sa méprise, portait secours au jeune blessé, qui était dans un premier temps accompagné dans un cabinet médical, avant d'être pris en charge par les sapeurs-pompiers et d'être conduit à l'hôpital. Louis Vigouroux ne pouvait que lui souhaiter un prompt rétablissement. « C'est une chance qu'il ne s'agissait pas d'une

battue au sanglier avec un tir à balles ! (*NDLR : les battues au sanglier sont officiellement terminées depuis le 31 janvier hormis quelques cas spécifiques*). Là, les conséquences n'auraient pas été les mêmes », en convient le président de l'ACCA.

Philippe Suc